



## Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

### Session extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines tenue le mardi 11 décembre 2018, à 20 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville

Sont présents :	M. le Maire	Guy Charbonneau
	Mmes les Conseillères	Véronique Baril Julie Boivin Isabelle Hardy
	M. le Conseiller	Pierre Berthiaume Denys Gagnon Keven Renière
	Le directeur général	Alain Cassista
	La greffière	Geneviève Lazure
	La trésorière	Sylvie Poitras

2018-12-11 - 473

#### ***Ouverture de la séance***

La séance est ouverte à 20 h 30 par Monsieur Guy Charbonneau, maire de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et Madame Geneviève Lazure agit comme secrétaire.

2018-12-11 - 474

#### ***Adoption de l'ordre du jour***

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Denys Gagnon, appuyé par Madame la Conseillère Isabelle Hardy et résolu à l'unanimité :

**D'adopter** l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que préparé et déposé par la greffière;

ADOPTÉ

2018-12-11 - 475

#### ***Adoption du budget Exercice financier 2019***

Monsieur Guy Charbonneau, maire, présente aux citoyens présents à cette séance extraordinaire, les prévisions budgétaires non consolidées de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines pour l'exercice financier 2019, lesquelles prévoient des revenus et des dépenses de l'ordre de 23 139 400 \$;

Il est proposé par Madame la Conseillère Véronique Baril appuyé par Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume et résolu à l'unanimité :

**Que** les prévisions budgétaires non consolidées de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, préparées pour l'exercice financier 2019, soient et sont adoptées telles que présentées;

ADOPTÉ



## Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

2018-12-11 - 476

### **Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021**

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Keven Renière appuyé par Madame la Conseillère Isabelle Hardy et résolu à l'unanimité :

**Que** le programme des dépenses en immobilisations de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, se chiffrant à la somme de 24 094 500 \$ pour les années 2019, 2020 et 2021, soit adopté et qu'il soit confiné aux archives de cette Corporation;

ADOPTÉ

2018-12-11

### **Période de questions**

On procède à la période de questions de l'assistance.

2018-12-11 - 477

### **Levée de l'assemblée**

Il est résolu à l'unanimité :

**De clôturer** la présente assemblée considérant que l'ordre du jour est présentement épuisé.

ADOPTÉ

---

Guy Charbonneau, maire

---

Geneviève Lazure, greffière